

CAPa Jardinier Paysagiste



Ouverture septembre 2026



**Acquérir un premier niveau de formation professionnelle en aménagement paysager
Être opérationnel dans les métiers du paysage (entretien et création des espaces verts)**

Objectifs

Le jardinier paysagiste réalise toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des jardins et espaces verts (aménagement, plantation de végétaux d'ornement, entretien, arrosage, décoration, fertilisation et traitements si nécessaire...). Il travaille en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

Débouchés

Emploi en espaces verts et aménagement paysager :

- Ouvrier qualifié en entreprise d'entretien et aménagement paysager.
- Employé en Service Espaces Verts de municipalités...

Poursuite d'études possible :

BAC PRO ou Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers, BPA Travaux d'Aménagements Paysagers ou Certificat de Spécialisation.

Public concerné

Formation accessible dès l'âge de 15 ans, si le candidat a terminé son Cycle Collège.

Âge limite : 29 ans révolus sauf cas particuliers (Travailleur Handicapé, ...) : nous contacter.

Diplôme

CAPa Jardinier Paysagiste — diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

UFA Sud de l'Aisne - 2 rue de l'église - 02650 CREZANCY Tél.: **03.23.71.50.83**

Site web : aumont-crezancy-verdilly.fr

Conditions d'inscription

- Entretien de positionnement et vérification des pré-requis.
- Sous réserve de places disponibles.
- Être en possession d'un contrat d'apprentissage. Si vous n'avez pas trouvé d'entreprise d'accueil, contactez le centre de formation.

Durée

De 6 mois à 3 ans.

Dates

Septembre 2026-Juillet 2028

Effectif

12 personnes

Résultats (En Formation Continue)

Examen : 88% (7/8)

Taux d'insertion : 70%

Niveau de satisfaction : 2,7/3

Tarifs

Formation rémunérée selon l'âge et l'année de contrat.

Lieu de formation

UFA Sud de l'Aisne

Lycée Agricole de Crémancy

2 Rue de l'église

02650 CREZANCY



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Département Agricole



Programme / Modalités pédagogiques

Les Certificats de Compétences visées par la formation :

Nom de l'UC	Intitulé	Nombre d'heures
G1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	En Cours
G2	Mettre en œuvre des actions à sa construction personnelle	En Cours
G3	Interagir avec son environnement social.	En Cours
P1	Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	En Cours
P2	Réaliser des travaux d'aménagement paysager	En Cours
P3	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements	En Cours
UCARE	Réaliser des tailles d'arbres fruitiers	En Cours

Formation en présentiel.

Séquences de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, chantiers divers.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu par Unité Capitalisable (UC).

Possibilité de certifier une ou plusieurs UC (chaque UC correspond à un bloc de compétences).

Le diplôme (CAPa) est obtenu après validation des 7 UC.

Notre structure d'accueil et de formation

Des structures professionnelles au service de la formation

Notre UFA est située près de Château-Thierry, au sein du Lycée Agricole de Crémancy

Accessible par le train depuis Paris, Reims, Chalons en Champagne, par la RN3, par le bus ou la navette, depuis Château-Thierry. Ou depuis Dormans.

Les apprenants disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un « plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.

Parc arboré de 7 ha .

Restauration possible sur site.

Possibilité d'hébergement sur site (avec entrée possible dès le dimanche soir sur réservation) dans la limite des places disponibles

Accueil des personnes en situation de handicap ou en difficulté, adaptation possible, nous contacter.

